

A glass of clear water sits on a desk. In the background, there is a report with a pie chart and various data visualizations. The overall color scheme is blue and white.

2023

**RAPPORT ANNUEL**

PRIX ET QUALITE  
DU SERVICE D'EAU POTABLE





[AGGLO-LENSLIEVIN.FR](https://www.agglo-lenslievin.fr)  
↗

**Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable | Application de l'article L-2224-5 du CGCT**

Directeur de la publication : Sylvain Robert, Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

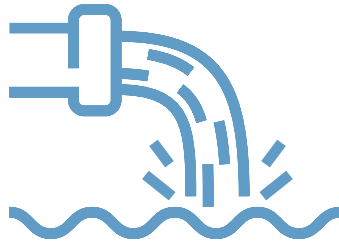
Directrice générale des services : Marie-Francine François.

Coordination et rédaction : Direction Eau et Assainissement.

PAO : DirCom. Novembre 2024

# SOMMAIRE

---



**6** INTRODUCTION  
SERVICE PUBLIC DE  
PRODUCTION D'EAU  
POTABLE

**9** SERVICE PUBLIC DE  
DISTRIBUTION D'EAU  
POTABLE

**10** ETUDE  
ET TRAVAUX

**13** CONTRATS DE  
DÉLÉGATION  
DE SERVICE PUBLIC

Distribution

Production

**13** BILAN TECHNIQUE

Bilan production

Bilan distribution

**18** INDICATEUR DE  
PERFORMANCE

# EN PRÉAMBULE



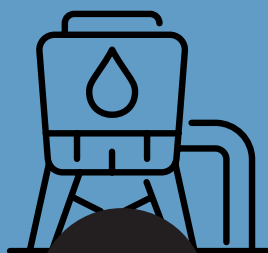
Notre territoire n'est pas épargné par les phénomènes extrêmes. Parfois (trop) abondante, parfois rare, l'eau, sur notre territoire pour l'année 2023 a été le reflet de ces limites de plus en plus dépassées. Mars 2023 : le site de production de Vimy connaît son plus bas niveau depuis plus de 20 ans. Fin 2023, quasiment tous nos forages sont au plus haut niveau jamais connu.

C'est ainsi que les décisions des élus sont prises : anticiper les phénomènes extrêmes afin d'assurer la continuité de service auprès de la population et assurer leur sécurité.

Parce que les précipitations sont de moins en moins prévisibles, la direction a souhaité optimiser la gestion de la ressource en mettant en oeuvre une gestion dynamique, s'appuyant sur l'abondance de certaines ressources tout en préservant les plus fragiles. C'est précisément le mode de fonctionnement qui a été adopté cette année

**Ce rapport vous présente le bilan des actions menées pour l'année 2023 dans la dynamique de la stratégie voulue par les élus autour de questions centrales que sont la gestion de la ressource, la lutte contre les inondations et la préservation du milieu naturel, tout en assurant un volet de transmission, de pédagogie et mis en oeuvre par les agents de la direction eau et réseaux.**

# L'EAU EN CHIFFRES



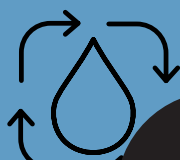
**24**

RÉSERVOIRS D'EAU



**244 150**

HABITANTS DESSERVIS



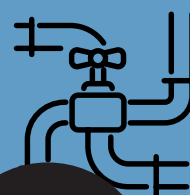
**98.2%**

RENDEMENT DU RÉSEAU



**11 303 363** M<sup>3</sup>

EAU MISE EN DISTRIBUTION



**2 185** Km

DE RÉSEAU D'EAU

**99,8%**



TAUX DE CONFORMITÉ  
BACTÉRIOLOGIQUE

**98,3%**

TAUX DE CONFORMITÉ  
EN PHYSICO-CHEMIE



**13 920**

PARAMÈTRES  
ANALYSÉS

## INTRODUCTION

Le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin dispose de ressources multiples. Le patrimoine de notre collectivité se compose d'une trentaine de captages d'eau répartis dans 14 communes.

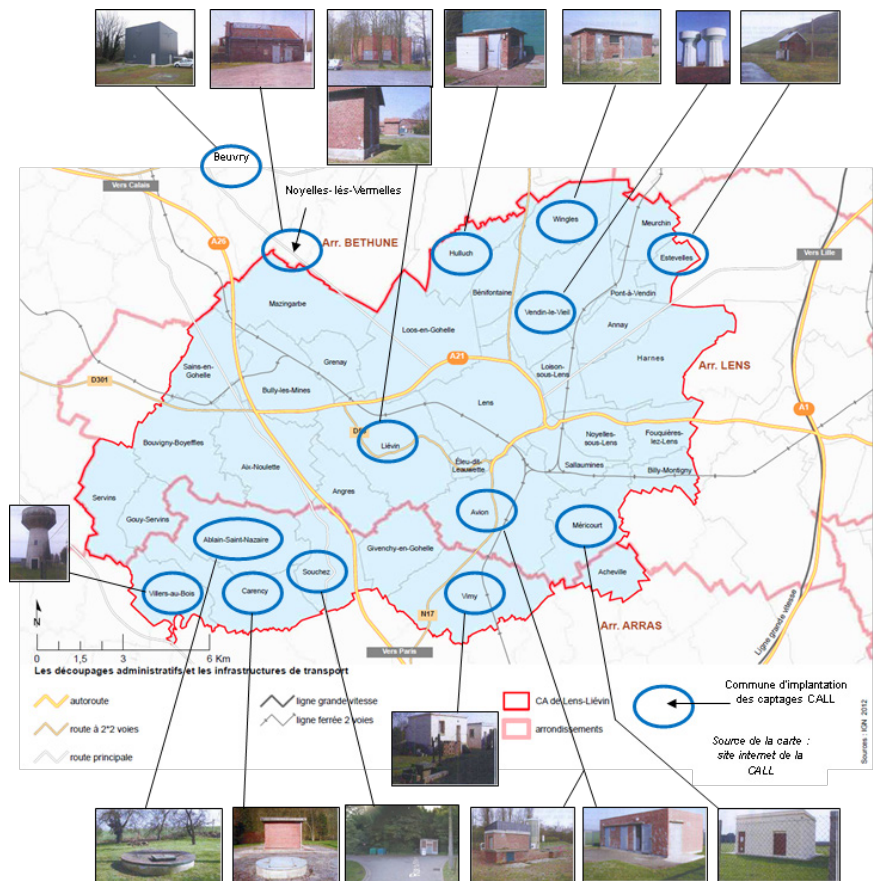
L'eau potable distribuée sur la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin provient de la nappe de la craie par 17 captages dont notamment ceux de Wingles. L'héritage de notre territoire se traduit par une ressource impactée par les nitrates. C'est ainsi que sept unités de dénitratisation permettent de distribuer en permanence une eau parfaitement conforme.

Le contexte particulier de notre territoire a fait émerger, dès 2015, l'opération de reconquête de la qualité de l'eau, qui se finalise en 2023 par la rédaction du Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE). Le CARE formalise l'engagement des acteurs du territoire dans la protection et la reconquête de la qualité de l'eau prélevée et fixe des objectifs de baisse des pressions polluantes et ainsi permettre d'améliorer, à terme, la qualité de la ressource.

Le rendement global du service public d'eau potable est cette année en forte évolution par une stratégie offensive de recherche de fuite et de renouvellement de réseau.

## SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

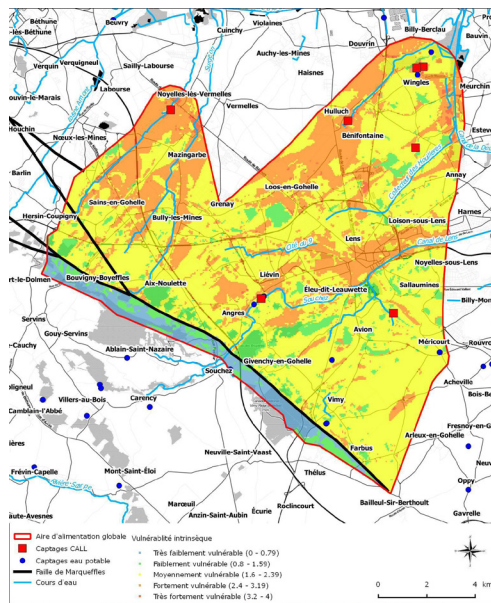
Historiquement, le service public de production d'eau potable dispose de ressources diversifiées sur le territoire de la CALL. Il existe en effet 24 installations de production d'eau, réparties sur l'ensemble du territoire. 24 réservoirs permettent de jouer un rôle de tampon et assurer une répartition homogène pour nos administrés. En 2023, 11 303 363 m<sup>3</sup> ont été mis en distribution. La carte ci-contre reprend les principaux ouvrages de production.



## RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DES CAPTAGES PRIORITAIRES

Fin 2021, la révision du 11ème programme de l'AEAP, introduit la notion de Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE). Les CARE insistent davantage sur les objectifs de résultats des baisses de pression.

Le captage principal, celui de Wingles, situé au nord du territoire, fait partie des 5 captages du Pas-de-Calais, réévalué en captage ultra prioritaire (CUP) par les services de l'Etat en 2022.



AAC DE LENS LIEVIN, SOURCE : CALL

Le CARE de Lens-Liévin, a pour ambition de formaliser l'engagement des acteurs autour de la problématique de la ressource en eau et de fixer des objectifs de baisse de pressions polluantes. La CALL, pour assurer la continuité des financements de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP), doit proposer et valider un CARE sur l'aire d'alimentation des captages (AAC) de Lens-Liévin, pour une durée de 6 ans.

L'année 2023, a eu pour objectif principal :

- De finaliser le document du CARE pour une présentation à un jury d'experts en janvier 2024,
- D'élaborer le dispositif des paiements pour services environnementaux, action innovante de la partie agricole du CARE de Lens-Liévin.

Le plan d'actions répond à des objectifs de baisser les pressions sur les milieux récepteurs et donc in fine la ressource en eau.

Les fiches actions du CARE de Lens Liévin sont au nombre de six :

- **1 FICHE ACTIONS AVEC LES INDUSTRIELS**

L'année 2023 a permis de terminer et d'analyser les résultats de la campagne RSDE 2022/2023. En effet, un indicateur de suivi proposé pour cette action repose sur les résultats des campagnes RSDE 2022 et 2028.

- **3 FICHES ACTIONS SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Les axes de travail de cette action en 2023 portent sur les travaux permettant la mise en conformité des systèmes d'assainissement. Les indicateurs de suivi proposés pour ces actions reposent entre autres sur les volumes déversés non traités dans les milieux naturels, la conformité des systèmes d'assainissement, les surfaces déconnectées.

- **1 FICHE ACTIONS SUR LA STRATÉGIE BIO**

Il s'agit d'une action transversale impliquant deux services de la CALL mettant à contribution les actions du plan SATD. L'année 2023 a été consacrée à la participation aux COPIL, COTECH et ateliers.

- **1 FICHE ACTIONS SUR LA STRATÉGIE NO<sub>3</sub>-**

L'engagement des agriculteurs pour la protection de la ressource en eau passe par la compréhension du lien entre leurs pratiques et la qualité de l'eau. Sur le volet nitrates, le travail sur l'objectif de résultats sur les « Reliquats Entrée Hiver » est un outil efficace pour donner du sens aux actions de protection de la ressource en eau pour les agriculteurs.

En 2023, la CALL, accompagnée du cabinet Sara Hernandez Consulting et du bureau d'études Geonord, a travaillé sur la construction d'objectifs de qualité d'eau et la formalisation d'outils (animation, financiers...) nécessaires pour accompagner les agriculteurs dans une amélioration continue de leurs pratiques au regard des enjeux de qualité d'eau.

La concertation et la co-construction du dispositif avec les acteurs agricoles ont été essentielles pour un dispositif cohérent et adapté au territoire.

Dès le début de l'étude, il a fallu constituer la liste des exploitations agricoles concernées sur l'AAC Lens-Liévin. Une 1ère communication de sensibilisation a été faite auprès de ces 212 exploitations agricoles sur le contexte, les enjeux de qualité d'eau, la délimitation et la vulnérabilité de l'AAC dans le but de sensibiliser et de porter à connaissance le territoire d'études de l'AAC.

De juillet à novembre l'ensemble des agriculteurs de l'AAC a été invité à 3 ateliers de co-construction du dispositif.

Un long travail s'est ensuite engagé sur :

- les scénarios financiers selon les trajectoires possibles par indicateur
- la conformité et la compatibilité juridiques du dispositif CARE/PSE avec les dispositions du régime notifié du MTECT, les lignes directrices européennes et les dispositions relatives à la nouvelle PAC concernant l'éco-régime.

L'année 2023 s'est clôturée par l'étape de rédaction des rapports technique et financier du dispositif PSE de la CALL.



## ETUDE BRGM - PERCHLORATES

Le « projet perchlorates » du BRGM, propose de s'intéresser aux perchlorates présents dans les captages de la Métropole Européenne de Lille (MEL : Flers-en-Escrebieux et sud de Lille) et des agglomérations du bassin minier telles que Lens-Liévin (champ captant de Méricourt), Douaisis Agglo (champ captant d'Esquerchin) et Henin-Carvin (champ captant de Quiéry la Motte).

Il vise à fournir des réponses de recherche appliquée aux questionnements des gestionnaires de l'eau des différentes agglomérations concernées par la problématique des perchlorates (leur origine dans les eaux brutes des captages AEP, le comportement et le transfert de la pollution dans la nappe, les raisons de la répartition spatiale des captages touchés, la raison de l'augmentation des teneurs dans certains forages).

La CALL par délibération du 22/06/2023, s'engage dans ce programme de recherche et développement sur une durée de 3 ans pour accompagner le BRGM.

L'année 2023, a été consacrée, à la partie bibliographie.

## SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Le système de distribution de la CALL est sectorisé. Il comprend plusieurs zones de distribution (ZD) alimentées à partir des différents ouvrages du service de production (forages, usines, réservoirs, stations de pompes et canalisations).

Les installations de production de la CALL alimentent 10 zones de distribution :

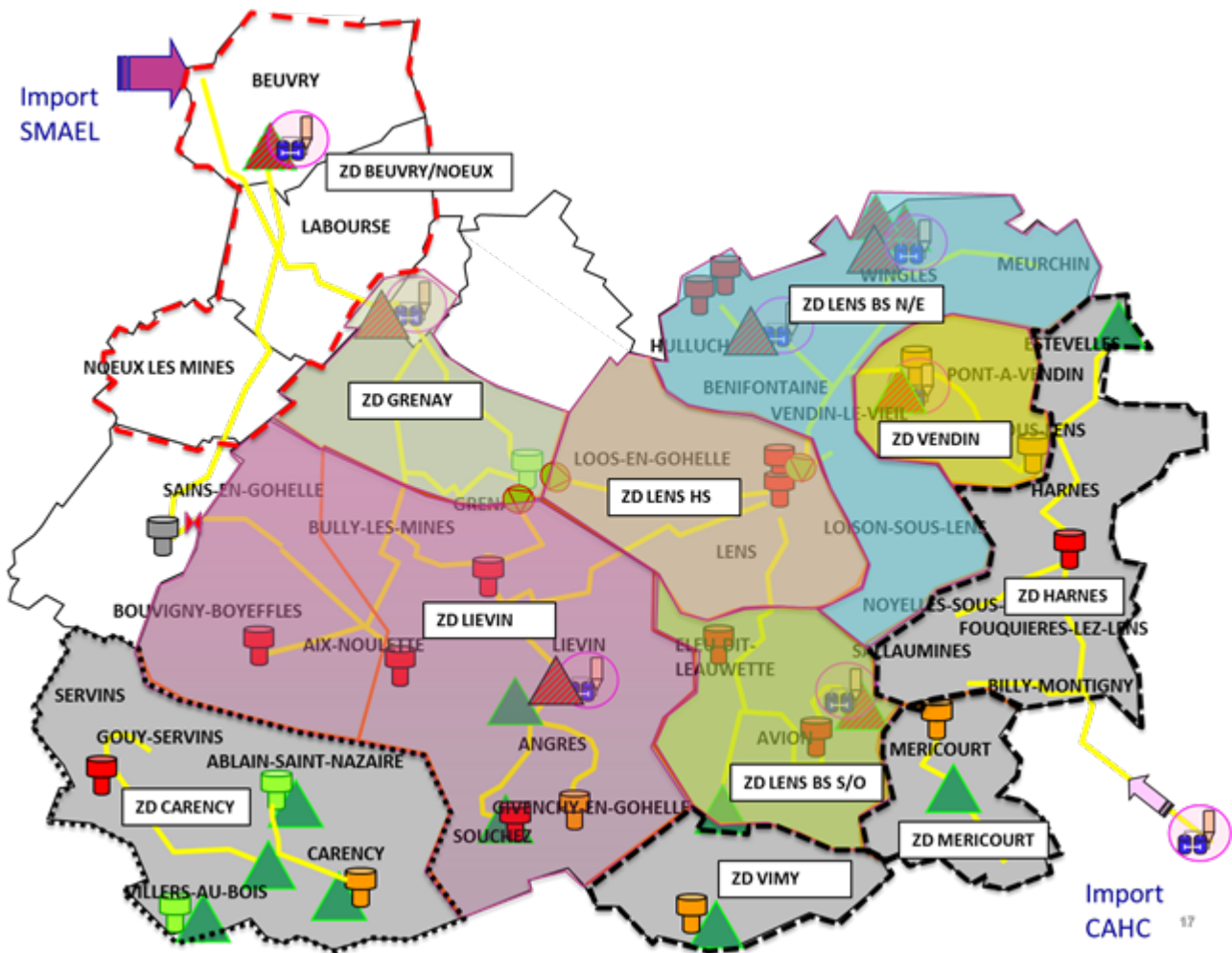
- ZD GRENAY
- ZD LIEVIN
- ZD LENS BS N/E (Bas Service Nord Est)
- ZD LENS HS (Haut Service)
- ZD LENS BS S/O (Bas Service Sud-Ouest)
- ZD VENDIN
- ZD HARNES
- ZD VIMY
- ZD CARENCY
- ZD MERICOURT

Ces ZD peuvent être divisées en 2 groupes :

- Les ZD « interconnectées » (possibilité d'échanger d'importants volumes d'eau) : ZD GRENAY ; LIEVIN ; LENS BS N/E ; LENS HS ; LENS BS S/O ; VENDIN
- Les ZD « isolées » : ZD HARNES ; VIMY ; CARENCY ; MERICOURT

La finalité est de pouvoir disposer d'interconnexion entre l'ensemble des zones de distribution.

La carte présentant les zones de distribution figure ci-après :



## ETUDES ET TRAVAUX

La direction eau et réseaux pilote en direct les investissements importants à réaliser sur le patrimoine communautaire, en maîtrise d'œuvre interne. Cette organisation permet une meilleure opérationnalité des travaux et une meilleure maîtrise des coûts. Le service met en œuvre chaque année la politique d'investissement communautaire en eau potable sur le territoire de la CALL et assure le suivi des travaux neufs et de maintenance.

### 1. TRAVAUX DE MAINTENANCE

Les travaux de maintenance en 2023 sur les réseaux d'eau potable sur le marché à bons de commande pour les 36 communes représentent un montant de 748.096,60 € HT pour 36 chantiers.

## 2. TRAVAUX NEUFS DE RENOUELEMENT EN EAU POTABLE

- Liévin Cité des Genettes (ERBM) : Poursuite en 2023 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du Ø60 au Ø200 : 1905 ml) pour un montant de travaux de 92.232,38 € HT sur un total de 459.928,30 € HT
- Avion Boulevard Henri Martel : Poursuite en 2023 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du Ø60 au Ø 250 : 1175 ml) pour un montant de travaux de 252.415,23€ HT sur un total de 279.765,00 € HT



Pose de la conduite eau potable sur le boulevard Martel

- Billy-Montigny rues Voltaire-Tournay-Place Mathieu : Poursuite et fin en 2023 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du Ø 60 au Ø100 : 605 ml) pour un montant de travaux de 171.019,70 € HT sur un total de 171.276,00 € HT
- Lens rue Clémenceau : : Démarrage en 2023 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du Ø60 en PEHD au Ø300 fonte : 455 ml) pour un montant de travaux de 140.755,13 € HT sur un total de 143.165,00 € HT
- Noyelles sous Lens rue Schaffner : Démarrage en 2023 des travaux de renouvellement du réseau eau potable

en fonte grise avant les travaux de voirie (du Ø100 en fonte ductile au Ø200 en fonte ductile : 565 ml) pour un montant de travaux 2023 de 257.801,21 € HT sur un total de 267.867,74 € HT

- Méricourt rue des Fusillés : Démarrage en 2023 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise sur l'ouvrage d'art et en voirie (Ø100 en fonte ductile : 135 ml dont 45 ml dans caniveau technique) pour un montant de travaux 2023 de 80.148,27 € HT sur un total de 93.857,79 € HT
- Loos en Gohelle chemin des Croisettes : Réalisation en 2023 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise du chemin des Croisettes (du Ø 100 au Ø150 : 820 ml) pour un montant de travaux de 194.318,00 € HT
- Sains en Gohelle rue Lamartine (Phase 1) : Réalisation en 2023 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (Ø80 fonte ductile : 500 ml) pour un montant de 92.907,50 € HT
- ERBM Lens Cité 4 Avenue Maës et JC Bois Démarrage en 2023 des travaux de mise en conformité du réseau eau potable en domaine public des logements Maisons et Cités (Ø60 en PEHD : 650 ml) pour un montant de travaux 2023 de 63.269,64 € HT sur un total de 236.450,00 € HT
- Vimy Interconnexion eau potable : Démarrage en 2023 des travaux d'interconnexion en eau potable entre Vimy et Avion. Conduite en fonte ductile du Ø 200 au Ø 250 sur 2820 ml avec la pose d'une station de reprise enterrée et la reprise de 211 branchements eau potable. Un fonçage sous voie ferrée a été réalisé sur une longueur de 60 ml. L'ensemble des travaux a été réalisé pour un montant de 2.300.000 € HT

## CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

### DISTRIBUTION

Depuis le 1er janvier 2013, le contrat de délégation de service public de distribution d'eau concernant 29 communes de l'agglomération est entré en vigueur. Il s'achèvera le 31 décembre 2024. Dans un souci de simplification et d'égalité des usagers devant le service public, et sans que cette modification n'entraîne de bouleversement de l'économie du contrat, la collectivité a souhaité uniformiser les tarifs pour les usagers de nos 36 communes.

A travers ce contrat, des dispositifs d'accompagnement des usagers en difficulté ont été mis en place. A ce titre, la CALL a géré et distribué, via les CCAS, plus 100 000€ de chèques eau.

### PRODUCTION

Le contrat de délégation est entré en vigueur le 1er avril 2016 pour une durée de 9 ans.

Les engagements en matière d'échange d'eau vis-à-vis des collectivités voisines et des tiers sont les suivants :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
achat	CA d'Hénin Carvin	Achat d'eau à la CAHC
achat	SMAEL	Achat d'eau au SMAEL
vente	CALL Production	Vente d'eau à la CALL Distribution
vente	Communes extérieures	CUA (communes de Thélus, Farbus, Neuville-St-Vaast), Vermelles, Noyelles-les-Vermelles, Annequin, Haisnes les la Bassée, , Cambligneul, Noeux-les-mines

## BILAN TECHNIQUE

### A - BILAN PRODUCTION

Les volumes produits et achetés au SMAEL sont en forte hausse (+1 200 000 m<sup>3</sup>), et sont compensés par une légère baisse de l'achat d'eau à la CAHC (- 150 000 m<sup>3</sup>). Afin de préserver les ressources de la CALL (période de sécheresse), les volumes produits par les 17 sites de production de la CALL ont baissé de 1 650 000 m<sup>3</sup>. Les volumes vendus et consommés sont également en très légère baisse. Le rendement du réseau reste très bon avec un taux de 98.2%

2023	Volume produit 2022 (m3)	Volume produit 2023 (m3)	Importation 2023 (m3)	Exportation 2023 (m3)	
Ablain-Saint-Nazaire	10 471	6 340			
Avion Bout des Fourques	682 098	677 739			
Avion La Raquette	537 659	462 567			
Beuvry	47 105	9 996		9 996	vers Noeux les mines
Carency Bois des Baudets	67 094	33 825		21 793	vers Camblineul
Carency Village	11 654	10 163			
Estevelles	608 718	750 412			
Hulluch	111 329	30 725		77 545	vers Haisnes
Liévin Rollancourt					
Liévin Équipages	2 278 242	1 689 039			
Méricourt	431 265	390 799			
Noyelles-lès-Vermelles	572 058	269 960			
Quiéry-la-Motte (CAHC)			1 506 688		depuis la CAHC
Smael			4 528 616	999 472	vers Noeux les Mines, Vermelles et Noyelles
Souchez	35 029	36 702			
Vendin-le-Vieil	392 959	381 058			
Villers-au-Bois	11 264	12 223			
Vimy	369 786	369 142		141 086	vers Thélus et Farbus
Wingles	2 190 750	1 667 306			
Total	8 357 481	6 797 996	6 035 304	1 249 892	
Total mis en distribution CALL (m3)	11 583 408				

## B - BILAN DISTRIBUTION

En 2023, 9 598 930 m<sup>3</sup> ont été consommés (volume consommé autorisé). Le rendement du réseau de distribution est de 83.3 %. Celui du réseau de transport est de 84.9%.

Le patrimoine de la CALL comprend au total 2 185 kilomètres de réseau (1 470 km hors branchements).

Il reste encore 2 248 branchements en plomb sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération contre 3 168 en 2022.

L'eau mise en distribution sur les 36 communes de la CALL est de très bonne qualité avec un taux de conformité bactériologique de 99,8% et un taux de conformité en physico-chimie de 98,3%. Les non conformités physico-chimiques concernent les taux des nouveaux métabolites pertinents dont le taux reste en dessous de 3µg/l, ce qui génère une non-conformité mais l'ARS indique que l'eau reste consommable.

Un programme important de prélèvements est réalisé avec 13 920 paramètres analysés en 2023.

Indicateurs de performances (eau potable distribuée)	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Microbiologie (nombre de contrôles conformes rapporté au nombre total d'analyses)	100%	100% 466/466	100% 458/458	100% 456/456	100% 463/463	99,78% 450/451
Paramètres physico-chimiques (nombre de contrôles conformes rapporté au nombre total d'analyses)	99,48% (380/382)	100% 388/388	99,2% 384/387	99,26% 400/403	99,02% 406/410	98,27% 398/405

Les autres indicateurs sont en annexe.

## PERCHLORATES

En date du 25 octobre 2012, les préfets du Nord et du Pas de Calais ont émis, par application du principe de précaution, des restrictions d'usage de l'eau suite à la découverte de la présence de perchlorates dans de nombreuses ressources de la Région. Ces restrictions concernent les femmes enceintes et les nourrissons pour lesquels sont fixés respectivement des seuils de consommation de 15 µg/l et de 4 µg/l.

A fortes doses, cette substance non cancérigène pourrait avoir une incidence sur la production d'hormones thyroïdiennes. Pour autant, aucune limite de qualité n'est fixée à l'heure actuelle pour ce paramètre. Les seuils établis par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail (ANSES) restent des seuils de gestion et de recommandation. La DGS n'a pas jugé utile d'intégrer ce paramètre dans la nouvelle réglementation relative à la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Les seuils de 4

et 15 µg/l restent d'actualité dans le Nord et le Pas de Calais selon les arrêtés de 2012 et 2014 toujours actifs. Pour mémoire, les eaux produites et distribuées sur le territoire contiennent des concentrations en perchlorates supérieures aux seuils de recommandation : Dès 2012 un plan d'action sur la recherche des sources émettrices a été mené par le délégataire sur le territoire de la C.A.L.L. En 2023 les investigations se sont poursuivies sur des solutions de traitement opérationnelles. Pour mémoire, les eaux produites et distribuées sur le territoire contiennent des concentrations en perchlorates supérieures aux seuils de recommandation :

Commune	Point de prélèvement	Date	Teneur en µg/L
ABLAIN ST NAZAIRE	P.M DDASS	29/03/2023	11,99
AVION	Réservoir DDASS	08/02/2023	22,3
BOUVIGNY BOYEFFLES	Réservoir Bouvigny Boyeffles	08/02/2023	1,27
CARENCY	P.M. DDASS	02/05/2023	4,95
ESTEVELLES	P.M DDASS	31/10/2023	6,72
GRENAY	Réservoir de Grenay	28/06/2023	1,6
HARNES	RÉSERVOIR DDASS	01/03/2023	12,81
HARNES	RÉSERVOIR DDASS	20/09/2023	27,61
LENS	RÉSERVOIR	11/01/2023	5,63
MERICOURT	Réservoir DDASS	10/05/2023	45,34
PONT A VENDIN	P.M DDASS	06/04/2023	23,92
SALLAUMINES	P.M. DDASS	09/05/2023	31,87
SERVINS	Réservoir - hameau de Maisnil	18/04/2023	6,8
SERVINS	Réservoir - hameau de Maisnil	27/09/2023	11,39
SOUCHEZ	P.M.DDASS	02/05/2023	4,53
VILLERS AU BOIS	P.M. DDASS	12/06/2023	2,71
VIMY	Réservoir/colonne descendante	10/05/2023	10

## PESTICIDES ET MÉTABOLITES DE PESTICIDES

L'instruction DGS/EA4/2020/177 en date du 18 décembre 2020 est venue préciser les modalités de gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et de métabolites de pesticides (molécules issues de la dégradation des pesticides) dans les Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH).

Depuis la publication de cette instruction, les Agences Régionales de Santé (ARS) renforcent progressivement le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine en y intégrant des nouveaux métabolites de pesticides. Ce renforcement a conduit à la détection de nouveaux métabolites de pesticides dans les ressources en eau et/ou dans les eaux produites et distribuées et, ce, parfois au-delà des normes réglementaires. Il s'agit d'une situation nouvelle, susceptible de perdurer au cours des mois et années à venir, en raison de la persistance des métabolites de pesticides dans les ressources en eau.



Les ressources en eau de la région Hauts de France sont particulièrement impactées par les métabolites de la chloridazone, molécule mère associée à la culture de la betterave. Ce pesticide a été interdit d'usage au 31 décembre 2020. Six zones de distribution ne respectent pas les seuils sur le territoire de la CALL. Il s'agit des zones de distribution de Vendin-le-Vieil/Harnes/Lens BS/ Méricourt/Vimy à l'est du territoire et celle de Carency au sud-ouest (cf. la carte des zones de distribution page 4).

L'évolution des teneurs dans les ressources reste à évaluer. Un suivi renforcé de la qualité de l'eau est mis en œuvre. En 2023, le suivi de ces nouvelles molécules par l'ARS a mis en évidence un ou plusieurs dépassements de la limite de qualité de 0,1µg/l pour les installations suivantes :

ER nom	Date	Paramètre	Unité	Résultat
003-RES BÂCHE REPRISE ELEU	27/09/2023	Chloridazone desphényl	µg/L	0,132
003-RES BÂCHE REPRISE ELEU	27/09/2023	Chlorothalonil R471811	µg/l	0,152
Avion	08/02/2023	Chloridazone desphényl	µg/L	0,194
Lens bas-service	22/09/2023	Chlorothalonil R471811	µg/l	0,453
Lens bas-service	27/09/2023	Chlorothalonil R471811	µg/l	0,497
Lens bas-service	27/10/2023	Chlorothalonil R471811	µg/l	0,632
Lievin	26/10/2023	Chlorothalonil R471811	µg/l	0,139
Sains en gohelle	18/09/2023	Chlorothalonil R471811	µg/l	0,129

La conduite à tenir vis-à-vis de ces dépassements de la limite de qualité de 0,1 µg/l est dictée par l'instruction DGS du 18 décembre 2020 et par les ARS. A ce jour, au regard d'un premier seuil de gestion provisoirement fixé par l'ARS des Hauts-de-France, aucune restriction n'a été imposée face aux non-conformités décelées et le suivi analytique se poursuit afin d'évaluer l'évolution de la situation.

Depuis 2021, dans le cadre du contrat de production, le délégataire réalise des investigations sur des solutions de traitement opérationnelles.

## 4. INDICATEUR DE PERFORMANCE

<b>Indicateurs de performances (eau potable)</b>	2022	2023
Estimation du nombre d'habitants desservis [D101.0]	243 291	244 150
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service [D151.0]	24h	24h
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie [P101.1]	100%	99.8%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques [P102.1]	99%	98.3%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [P103.2B]	108	108
Rendement du réseau de distribution (selon arrêté du 2 mai 2007) [P104.3]	83.3%	84.9%
Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /jour/km) [P105.3]	4.27	3.70
Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /jour/km) [P106.3]	3.81	3.30
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable [P107.2]	0.37%	0.43%
Indice d'avancement de la protection de la ressource [P108.3]	42%	42%
Montant des abandons de créance ou des versements à des fonds de solidarité (u/1000abonnés) [P109.0]	19 261	18 234
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [P151.1]	2.47	3.53
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [P152.1]	100%	100%
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente [P154.0]	3.91%	4.75%
Taux de réclamations (u/1000abonnés) [P155.1]	0.38	0.17



# 2023

## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE

[www.agglo-lenslievin.fr](http://www.agglo-lenslievin.fr)

    @AggloLensLievin

